



Chère monsieur Meerschaert,

En réponse à votre demande, je vous donne l'autorisation de vendre des gadgets entre le 21 janvier et le 27 janvier 2019 sur le parking de nos magasins Bio-Planet et/ou de collecter de l'argent au profit de votre organisation « action Damien ».

Il va de soi que vous n'importunerez pas nos clients..

Vos collaborateurs, munis d'une copie de ce courrier, peuvent contacter le responsable du magasin et conclure des accords concrets en vue du bon déroulement de l'action.

Je vous souhaite de bonnes ventes et vous remercie de la confiance que vous témoignez à notre firme.

Cordialement,

Jo Ghilain  
Business unit manager Bio-Planet